



INFO NÉGO

Ville de Montréal

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)

sfmm429.qc.ca

AUX MEMBRES COLS BLANCS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

NÉGOCIATIONS : L'HIVER SERA FROID

Tel qu'annoncé lors de la journée de deuil du 2 décembre dernier, une séance de négociation était prévue pour le 8 décembre. À cette occasion, les représentants de la Ville nous déposaient un nouveau cahier de demandes. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que l'adoption du projet de loi 3 ne suffisait pas à la Ville de Montréal, celle-ci souhaite maintenant **réduire la rémunération globale** des employés cols blancs de 12 %. Pour y arriver, la Ville demande d'augmenter les heures travaillées en plus de diminuer le coût des avantages sociaux. Ainsi, en plus de vouloir revenir sur plusieurs de nos acquis tels que nos vacances, congés mobiles et congés de maladie, la Ville demande un nouveau partage du régime d'assurance, en plus de mettre en place un nouveau régime de retraite qui respectera les paramètres de la nouvelle Loi 3. Comme si ce n'était pas suffisant, la Ville souhaite pouvoir recourir plus aisément à la sous-traitance. Rien de moins !

Ceci est d'autant plus révoltant quand on sait que cette annonce nous a été faite par le directeur général, Alain Marcoux, le plus haut fonctionnaire de la Ville de Montréal. À l'âge de 68 ans, monsieur Marcoux s'est vu accorder un mandat de huit ans et touche un salaire de 315 000 \$ annuellement, soit une rémunération deux fois plus élevée que celle du maire Denis Coderre. En plus de son salaire exorbitant, monsieur Marcoux, reçoit deux rentes de retraite, ayant été anciennement ministre au sein du gouvernement provincial et directeur général de l'ancienne ville de Sainte-Foy ainsi qu'à la ville de Québec jusqu'en décembre 2013.

La Ville profite de cette ère d'austérité pour tenter de nous appauvrir. Après, elle veut nous laisser croire que le projet de loi 3 visait à assurer la pérennité de nos régimes de retraite à prestations déterminées. Désormais, nous avons la preuve que la Ville ne cherchait qu'un moyen d'assainir ses finances publiques, victimes pendant de nombreuses années de sa mauvaise gestion. Sous prétexte de respecter la capacité de payer des citoyens, elle espère nous faire avaler le vol de notre caisse de retraite, le plan quinquennal de main-d'œuvre où un poste vacant sur deux sera supprimé, les demandes patronales qui représentent un recul majeur dans nos conditions de travail, pendant qu'elle aura toute la latitude de faire appel à la sous-traitance, laissant ainsi la porte grand ouverte à la corruption. Qui veut parier que les taxes continueront d'augmenter à Montréal ?

Depuis plus de 18 mois, la Ville s'emploie à une négociation de façade. Le 6 novembre dernier, monsieur Pierre Desrochers, président du comité exécutif de la Ville a eu l'odieux de nous annoncer qu'il n'avait jamais, jusqu'à ce jour, accordé de mandat de négocier à qui que ce soit pour le renouvellement de la convention collective. Mais nous ne nous laisserons pas faire ! Le 3 décembre, nous avons déposé une plainte afin que la Commission des relations du travail (CRT) déclare que la Ville a négocié de mauvaise foi. Également, nous demandons que la Ville reprenne sans délai et avec diligence les négociations qu'elle a repoussées dans l'attente de l'adoption du projet de loi 3.

Entre temps, nous devons continuer à nous mobiliser. Ensemble, faisons comprendre à la Ville qu'il n'est pas question d'entreprendre des négociations à rabais. Nous allons devoir nous tenir debout pour notre convention collective et pour notre caisse de retraite, car la bataille est loin d'être terminée !

Au retour du congé des Fêtes, nous aurons besoin de chacun de vous, car nous devons intensifier les moyens de pression. Sortez vos tuques, vos mitaines et vos foulards, car l'hiver sera froid, tandis que les relations de travail avec la Ville seront glaciales !